

Deuxièmes rencontres sur la dimension humaine de la
sécurité maritime
12 septembre 2008 – Pontivy

Table ronde

*« Les effets nocifs du bruit à bord des navires de pêche :
effets sur l'homme, cadre réglementaire et
moyens de prévention »*

Enseignements de l'étude « ErgoSpace » : analyser le lien espace de travail à bord / risques professionnels.

Chiffres issus des comptes-rendus rédigés par les techniciens IMP suite à des embarquements réalisés entre 1996 et 2005.

Chalutiers en pêche. Compartiment machine, pont de pêche, passerelle, poste équipage. 16 à 21 items.

Comparaison aux limites préconisées par la résolution OMI A468 (XII) – 1981.

Résolution qui ne concerne que les navires > 1600 Tx et exclut spécifiquement les navires de pêche de son champ d'application mais...

... qui a l'avantage de fixer des seuils très précis par espace de travail ou de vie.

Tableau n°1 : niveaux sonores moyens par espace de travail ou de vie [dB(A)]

| | Niveau sonore | Limite préconisée | <i>Différence</i> |
|----------------------|---------------|-------------------|-------------------|
| Compartiment machine | 105 | 110 | - 5 |
| Pont de pêche | 84 | 85 | - 1 |
| Passerelle | 75 | 65 | + 10 |
| Poste équipage | 76 | 60 | + 16 |

Des niveaux sonores moyens élevés. Très supérieurs aux limites préconisées dans certains espaces...

Tableau n°2 : niveaux sonores moyens
par âge des navires [dB(A)]

| | ≤ 10 ans | 11 à 20 ans | 21 à 30 ans | > 30 ans | ECHANTILLO N | MOYENNE |
|----------------------|-----------|-------------|-------------|----------|-----------------|---------|
| Compartiment machine | 104 | 106 | 106 | 104 | 16 | 105 |
| Pont de pêche | 83 | 85 | 85 | 83 | 21 | 84 |
| Passerelle | 73 | 71 | 79 | 77 | 21 | 75 |
| Poste équipage | 75 | 79 | 77 | 68 | 17 | 76 |

A l'exception de la passerelle, des niveaux sonores moyens qui restent comparables...

En matière d'exposition des marins pêcheurs au bruit, chiffres signifient que la situation ne s'est pas améliorée de manière notable en 30 ans.

Signifient également que sur les 10 dernières années, la construction d'un navire de pêche neuf ne donnait aucune garantie qu'il allait être peu bruyant...

... ou pire, qu'il allait être moins bruyant qu'un navire plus ancien, ce qui est évidemment dommage.

Globalement, des niveaux sonores trop élevés à bord des navires de pêche récents ou plus âgés... quelle que soit leur taille.

Situation qui a des conséquences sur la santé et la sécurité des marins pêcheurs.

Conséquences dont on trouve un indice dans la reconnaissance des surdités d'origine professionnelle.

Tableau n°3 : reconnaissance surdités professionnelles
(tableau n°42)

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|
| Demandes | 4 | 16 | 13 | 21 | 25 | 13 | 15 |
| Accords | 4 | 10 | 8 | 5 | 7 | 5 | 6 |
| <i>Proportion MP</i> | 4% | 5,3% | 3,9% | 2,1% | 3,1% | 2,2% | 2,7% |
| Accords (régime général) | 494 | 543 | 632 | 980 | 1198 | 1126 | |
| <i>Proportion MP (régime général)</i> | 2% | 1,7% | 1,8% | 2,7% | 2,9% | 2,7% | |

Sources : Service du contrôle médical. ENIM.
INRS

Situation en partie liée au manque d'incitation d'ordre réglementaire dans le domaine des pêches.

Jusqu'à une époque récente, seule la réglementation concernant la sécurité des navires abordait cette problématique. Article 214-2-18 :

« Toutes les mesures techniques appropriées doivent être prises afin que le niveau sonore sur les lieux de travail soit réduit autant que possible, compte tenu de la taille des navires ».

... obligation assez floue.

Situation de « vide » réglementaire qui a changé depuis la directive bruit 2003/10/CE du 06 février 2003 et sa transcription dans le droit français.

La conjugaison entre :

- d'une part, de conséquences avérées sur la santé et la sécurité des marins pêcheurs,

- et d'autre part, d'une évolution sensible de la réglementation,

fait de la problématique bruit un enjeu en matière de prévention des risques professionnels pour les années à venir.

Pose la question de la réduction des niveaux sonores à bord des navires de pêche.

SOMMAIRE

Effets sur l'homme

Dr. Philippe BREUILLE (SSGM – Nantes)

Dr. Françoise TRECAN (CG 29 – Quimper)

Cadre réglementaire

Mark PITARD (DAM – Paris)

Moyens de prévention

Guillaume BABIN (Aker Yards – Saint-Nazaire)